

Responsable du service assainissement et déchets

Synthèse de l'offre

Employeur :	CDC DU PAYS DE CRUSEILLES
Grade :	Technicien
Référence :	O07419086298
Date de dépôt de l'offre :	06/08/2019
Type d'emploi :	Emploi permanent
Temps de travail :	Complet
Durée :	35h00
Nombre de postes :	1
Poste à pourvoir le :	01/10/2019
Date limite de candidature :	15/09/2019
Service d'affectation :	Assainissement et déchets

Lieu de travail :

Département du lieu de travail :	Haute-Savoie
Lieu de travail :	268 route du suet 74350 Cruseilles

Détails de l'offre

Grade(s) :	Technicien Technicien principal de 1ère classe Technicien principal de 2ème classe
Famille de métier :	Eau et assainissement
Métier(s) :	Responsable d'exploitation eau potable et assainissement

Descriptif de l'emploi :

Rattaché à la direction des services techniques, le service assainissement assure en régie, le suivi et le contrôle d'une STEP de 12 400 EH et 8 STEP entre 80 et 1500 EH, avec 120 km de réseaux d'eaux usées et 100 km de réseaux d'eaux pluviales. A compter du 01/01/2020, la collectivité devient compétente pour le contrôle des 2000 installations d'assainissement non collectif.

Profil demandé :

Niveau BAC +2 ou Bac + 3 minimum dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, justifiant d'au moins 5 années d'expériences sur un poste similaire,

Capacités managériales et d'animation,
Connaissances réglementaires et techniques à la gestion publique de l'assainissement, des marchés publics, et du fonctionnement des collectivités territoriales,
Aptitude au pilotage des projets,
Connaissance approfondie du fonctionnement des réseaux et ouvrages d'eau et d'assainissement collectif et non collectif,
Compétences dans le domaine électro-mécanique,
Maîtrise indispensable des outils informatiques,
Connaitre les règles budgétaires et comptables (nomenclature M49),
Qualités rédactionnelles et maîtrise indispensable des outils bureautiques,
Respecter les procédures d'hygiène et de sécurité,
Permis B obligatoire.

AUTONOMIE ET RESPONSABILITES :

Large autonomie dans l'organisation du travail,
Encadrement d'équipes techniques (actuellement 4 personnes au service assainissement et 4 agents au service déchets),
Responsable du budget du service,
Activités définies, suivies et évaluées par le Directeur des services techniques,
Astreintes électromécaniques assainissement / eau potable (environ 1 semaine par mois),

MOYENS TECHNIQUES

Véhicule de service,
Ordinateur, tablette,
E.P.I.,
Téléphone portable.

Mission :

Placé(e) sous l'autorité du directeur des services techniques, vous assurerez les missions suivantes :
Participation à la définition des orientations stratégiques en matière d'assainissement collectif, non collectif et eaux pluviales :
Réaliser un diagnostic technique, juridique, socio-économique du territoire,
Analyser les évolutions dans les domaines de l'assainissement,
Réaliser une planification et une programmation annuelles et pluriannuelles,
Actualiser et mettre en œuvre les orientations du schéma directeur d'assainissement.

Management / encadrement du service assainissement :

Définition de l'organisation du service, des missions des agents (fiches de poste), des moyens matériels et humains,
Animation, coordination, pilotage de l'équipe de 4 agents,
Gestion des congés.

Organisation et gestion du service :

Participation à l'élaboration du budget du service ainsi que l'exécution de ce budget,
Gestion des bons de commande et suivi des factures et des marchés,
Elaboration des pièces techniques, analyses des offres, suivi des marchés de travaux et de prestation.,
Rédaction des rapports annuels et bilans,
Suivi administratif des abonnés : profil de facturation, courriers de mise en demeure,
Gérer les réclamations des abonnés.

Réseaux d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales :

Responsable de la gestion et du suivi des installations d'assainissement collectif des eaux usées et des eaux pluviales,
Négociation du foncier auprès des propriétaires privés / publics : droits de tréfonds,
Suivi d'exécution des travaux,
Gestion patrimoniale des réseaux EU et EP : coordonner l'exploitation des réseaux, planifier le renouvellement.

Ouvrages épuratoires :

Maîtriser les procédés épuratoires,
Gestion patrimoniale : optimiser le fonctionnement des ouvrages et programmer les opérations de maintenance,

Veille réglementaire.

Assainissement non collectif :

Accompagnement de la mise en œuvre de la nouvelle compétence SPANC,
Structuration, organisation du service assainissement au 01/01/2020.

Urbanisme : Application du droit des sols (avis technique, PFAC,...) :

Participation à l'Instruction des autorisations d'urbanismes (PC, DP, CU),

Calcul et gestion de la P.F.A.C (Participation pour le Financement de l'assainissement collectif),

Définition technique et financière des branchements et antennes privés par le biais de conventions ou de plan de financement propre (ZAC, PUP,...),

Instruction, contrôle et suivis des dossiers.

Déchets :

Pilote, optimise et anime un service de collecte (OM, points d'apports volontaires, filières spécialisées, etc...), la déchetterie,

Planifie le travail de l'équipe (4 agents),

Suivi des contrats de prestation.

Contact et informations complémentaires :
08 31 84 p.coquille@ccpaysdecruseilles.org

Monsieur Philippe COQUILLE Directeur des Services Techniques Tél : 04 50

Téléphone collectivité :

04 50 08 16 16

Adresse e-mail :

a.soudan@ccpaysdecruseilles.org

Lien de publication :

ccpc@ccpaysdecruseilles.org

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.